

# StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



## **Naviguer dans la deuxième vague : tendances des besoins des entreprises en matière d'équipement de protection individuelle depuis août**

Date de diffusion : le 14 décembre 2020



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---



## Naviguer dans la deuxième vague : tendances des besoins des entreprises en matière d'équipement de protection individuelle depuis août

Le présent article fournit des données désagrégées afin de mieux comprendre les répercussions de la COVID-19 sur certains groupes. Visitez le [Carrefour de statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#) pour obtenir davantage d'analyses, notamment des données désagrégées sur le travail, la sécurité publique, la santé et bien plus encore.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, il y a une demande sans précédent d'équipement de protection individuelle (EPI), ce qui donne lieu à une incertitude, à l'échelle mondiale, quant à l'approvisionnement et aux réserves. Avec l'apparition de la deuxième vague à l'automne, entraînant une augmentation des cas de COVID-19 dans l'ensemble du pays et des mesures d'atténuation subséquentes pour freiner la propagation, les chaînes d'approvisionnement en EPI continuent d'être importantes pour les Canadiens et l'Enquête sur l'équipement de protection individuelle (EEPI) fournit un portrait de l'évolution de la demande pour les décideurs. Le présent article permet d'examiner l'évolution de la demande d'EPI par les entreprises du secteur privé depuis août et les inquiétudes entourant le manque d'approvisionnement. Pour ce faire, on utilise les nouvelles données de l'Enquête sur l'équipement de protection individuelle (EEPI) pour le mois d'octobre 2020. Les répercussions additionnelles reflétant la portée des demandes émanant de la deuxième vague seront diffusées au cours des prochaines itérations de l'enquête.

La demande d'EPI parmi les entreprises qui avaient besoin d'EPI, ou qui prévoyaient en avoir besoin, a diminué légèrement. Une proportion appréciable d'entreprises continue d'être préoccupée par des pénuries d'EPI, en particulier les entreprises du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale privé, et une augmentation de la préoccupation générale pour les pénuries d'EPI a été consignée dans la région des Prairies. L'insuffisance de produits ou du matériel offerts par les fournisseurs demeure la principale cause de préoccupation pour le manque d'EPI nécessaire.

### La demande d'équipement de protection individuelle recule légèrement en octobre

En octobre 2020, un peu plus des deux tiers (66,3 %) des entreprises qui exercent leurs activités dans les provinces et les territoires ont indiqué qu'elles ont besoin ou prévoyaient avoir besoin d'EPI pour exercer leurs activités en respectant les directives des autorités sanitaires liées à la COVID-19. Il s'agit d'une diminution de 3,6 points de pourcentage de la demande d'EPI chez les entreprises par rapport au mois d'août (69,9 %)¹. La demande d'EPI a continué d'être la plus élevée chez les entreprises des secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale privés (91,9 %), du commerce de détail (81,0 %), de la fabrication (80,8%) et des services d'hébergement et de restauration (77,5 %). Toutefois, la demande en octobre était inférieure à celle d'août, puisque le renforcement des mesures de santé publique en réponse à l'augmentation des cas de COVID-19 dans plusieurs provinces du pays a ralenti la croissance dans ces secteurs (Statistique Canada, 2020a, 2020b).

1. Étant donné que le rapport du mois d'août ne comprend pas les résultats des territoires, les variations au chapitre de la demande enregistrées dans le présent document ne peuvent pas être comparées directement à celles du mois d'août, même si la tendance va généralement dans le même sens.

# StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Près des quatre cinquièmes (77,6 %) des entreprises ayant déclaré avoir besoin d'EPI ont nécessité au moins 4 des 14 types d'EPI mentionnés dans l'EEPI pour exercer leurs activités en toute sécurité<sup>2</sup>. La répartition de l'EPI le plus nécessaire parmi les entreprises est restée semblable à celle d'août. Les produits utilisés pour nettoyer les surfaces et se laver les mains ainsi que les masques continuent d'être recherchés par la plupart des entreprises. Parmi les produits les plus susceptibles d'être requis par les entreprises qui ont besoin d'EPI figurent le désinfectant pour les mains (93,2 %), le désinfectant (79,3 %), les lingettes désinfectantes (67,4 %), les masques non médicaux (64,0%), les gants non médicaux (c.-à-d. gants de vinyle, gants en plastique) (44,2 %), les gants en nitrile (41,0 %) et les masques chirurgicaux (37,5 %). Parmi les entreprises qui ont eu besoin d'au moins quatre types d'EPI, celles de soins de santé et d'assistance sociale (95,4 %), d'hébergement et de restauration (83,4 %) et du commerce de gros (80,1 %) étaient les plus susceptibles d'avoir besoin d'au moins quatre types d'EPI.

## Les deux cinquièmes des entreprises sont préoccupées par des pénuries d'équipement de protection personnel

Près des deux cinquièmes (39,1 %) des entreprises qui ont indiqué avoir besoin d'au moins un type d'EPI pour exercer leurs activités en octobre ont indiqué qu'elles étaient préoccupées par la possibilité de manquer d'au moins un type d'EPI au cours des trois prochains mois. Ces résultats concordent avec les résultats concernant les préoccupations au sujet d'une pénurie possible exprimée au mois d'août. Les trois cinquièmes (60,9 %) des entreprises ne s'attendaient pas à manquer de tout type d'EPI dont elles ont besoin, ce qui est également cohérent avec les résultats du mois d'août<sup>3</sup>.

Pour les entreprises préoccupées par la pénurie d'EPI, celles du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale privé étaient plus susceptibles (40,8 %) de s'attendre à manquer d'un type quelconque d'EPI dont elles avaient besoin, suivies des entreprises des secteurs de l'hébergement et de la restauration (22,6 %) et de la fabrication (21,6 %). Parmi les différents types d'EPI nécessaires, les entreprises étaient plus susceptibles de s'attendre à manquer de respirateurs (25,0 %), de lingettes désinfectantes (17,2 %), de gants en nitrile (16,4 %) et de blouses jetables (14,0 %). Plus des deux tiers des pénuries attendues de lingettes désinfectantes, de gants en nitrile, de respirateurs et de couvre-chaussures ou bottes provenaient d'un manque ou d'un nombre insuffisant de produits offerts par les fournisseurs<sup>4</sup>.

2. Ils comprennent : désinfectant, lingettes désinfectantes, blouses jetables, lunettes de protection, visières de protection, désinfectant pour les mains, gants en nitrile, gants non médicaux, masques non médicaux, respirateurs, blouses réutilisables, couvre-chaussures ou bottes, masques chirurgicaux et thermomètres.

3. Certaines entreprises ont indiqué s'attendre à manquer de certains types d'EPI et ont aussi indiqué ne pas savoir si elles manqueraient d'autres types d'EPI. Ces entreprises ont été désignées comme s'attendant à manquer d'EPI.

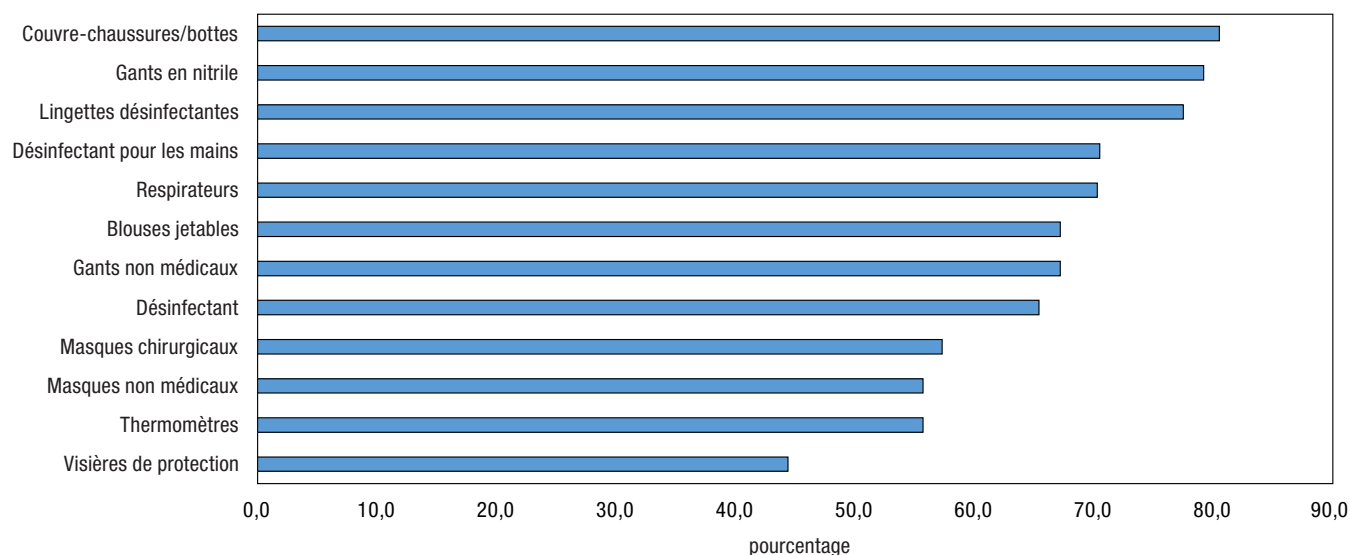
4. Les autres raisons invoquées par les répondants, comprennent : retard dans la réception du produit du fournisseur; aucun fournisseur trouvé et pouvoir d'achat insuffisant pour acheter les quantités requises pour garantir l'obtention du produit auprès d'un fournisseur.





## Graphique 1

Proportion d'entreprises qui s'attendent à manquer d'équipement de protection individuelle en raison du nombre insuffisant de produits offerts par les fournisseurs



**Note :** Chaque barre indique la proportion d'entreprises qui s'attendent à manquer d'EPI en raison du nombre insuffisant de produits ou de matériels offerts par les fournisseurs, parmi les entreprises qui s'attendent à manquer d'EPI. Les valeurs pour les blouses réutilisables et les lunettes de protection ont été supprimées.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur l'équipement de protection individuelle, octobre 2020.

Les restrictions en matière de santé publique imposées pour freiner la propagation de la COVID-19 ont entraîné un ralentissement de l'activité économique des entreprises canadiennes (Statistique Canada, 2020a). Dans l'ensemble des entreprises, on a constaté que les petites entreprises avaient été touchées de façon disproportionnée par ces mesures comparativement aux grandes ou moyennes entreprises (Gu, 2020). Cela a soulevé des préoccupations quant à la difficulté pour les petites entreprises d'obtenir des fonds pour acquérir l'EPI nécessaire afin de pouvoir exercer leurs activités en toute sécurité conformément aux restrictions imposées par la santé publique. Toutefois, les données recueillies dans l'EEPI montrent que les petites entreprises étaient moins susceptibles d'avoir besoin d'EPI que les moyennes ou grandes entreprises; 66,2 % des petites entreprises ont besoin d'EPI pour exercer leurs activités, par rapport à 85,9 % des moyennes et grandes entreprises.

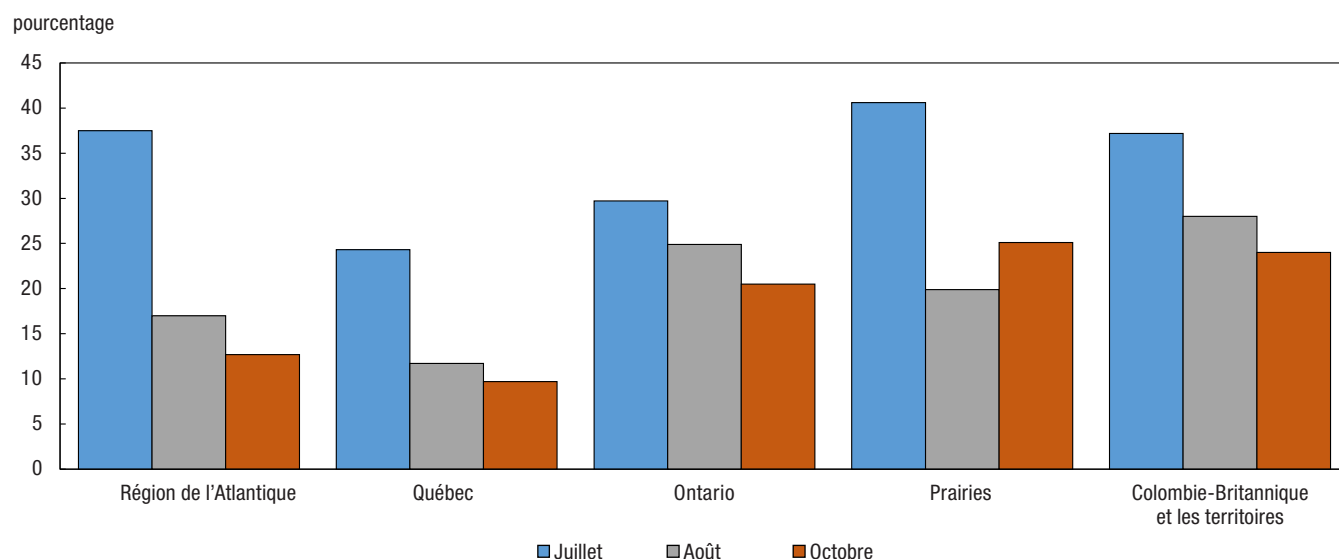
À l'instar des résultats d'août, le manque de fonds pour l'achat d'EPI n'était pas la principale raison pour laquelle les petites entreprises s'attendaient à manquer d'un ou de plusieurs types d'EPI dont elles ont besoin. La plupart des petites entreprises s'attendaient à manquer d'EPI en raison du manque de disponibilité chez les fournisseurs. En revanche, au mois d'août, les moyennes et grandes entreprises s'attendaient à manquer d'un ou de plusieurs types d'EPI en raison d'un manque de fonds; alors qu'en octobre, la raison la plus courante pour laquelle les moyennes et les grandes entreprises s'attendaient à en manquer était le nombre insuffisant de produits ou de matériels offerts par les fournisseurs.



## Pénurie d'équipement de protection individuelle attendue dans l'ensemble des provinces

En général, les attentes des entreprises quant aux pénuries possibles au cours des trois prochains mois de quelconque type d'EPI dont elles ont besoin ont reculé de façon constante dans l'ensemble des provinces. En octobre, 9,7 % des entreprises québécoises qui ont besoin d'EPI pour exercer leurs activités ont indiqué qu'elles s'attendaient à une pénurie au cours des trois prochains mois d'au moins un type d'EPI dont elles ont besoin. La tendance à la baisse était uniforme dans l'ensemble des régions, à l'exception des Prairies où 25,1 % des entreprises s'attendaient à manquer d'EPI au cours des trois prochains mois, une augmentation de 5,2 points de pourcentage par rapport au mois d'août.

**Graphique 2**  
**Proportion d'entreprises qui s'attendent à manquer d'au moins un EPI**



**Note :** Chaque barre indique la proportion d'entreprises qui s'attendent à manquer au cours des trois prochains mois d'au moins un type d'EPI dont ils ont besoin, parmi les entreprises qui ont besoin d'EPI.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur l'équipement de protection individuelle, juillet, août, octobre 2020.

## La proportion des entreprises participant à la fabrication et à la distribution d'équipement de protection individuelle

Une proportion de 10,8 % des entreprises des secteurs de la fabrication, du commerce de détail et du commerce de gros ont participé à la fabrication et la distribution d'EPI en octobre<sup>5</sup>. Il s'agit d'une augmentation de 0,6 point de pourcentage par rapport au mois d'août (10,2 %). Environ 0,6 % des entreprises canadiennes ont participé à la fabrication d'EPI en octobre, une légère variation par rapport à la proportion de 0,5 % observé en août. Parmi les entreprises qui ont participé à la fabrication d'EPI en octobre, 17,4 % ont transformé leur équipement pour fabriquer de l'EPI.

5. En moyenne, les entreprises du secteur manufacturier étaient plus susceptibles de participer à la fabrication d'EPI que celles de n'importe quel autre secteur. Les entreprises du commerce de détail et du commerce de gros étaient plus susceptibles de participer à la distribution de l'EPI.

# StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



## Sources des données

Les données de la présente analyse proviennent de l'EEPI du mois d'octobre 2020. Cette enquête à participation volontaire vise à recueillir des renseignements sur l'approvisionnement, la demande et les réserves d'EPI des entreprises du secteur privé. Ces données sont également utilisées pour permettre au gouvernement fédéral de modéliser l'utilisation et les inventaires d'EPI au Canada et à prévoir les pénuries potentielles de ces articles. Les résultats pour le cycle d'octobre de l'enquête étaient basés sur les réponses de 3 761 entreprises qui exercent leurs activités au Canada.

## Références

GU, W. 2020. « Répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises canadiennes de toutes les catégories de taille », *Aperçus économiques*, n° 119, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2020017-fra.htm>.

Statistique Canada. 2020a. « Enquête sur la population active, août 2020 », *Le Quotidien*, 6 novembre, produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201009/dq201009a-fra.htm>.

Statistique Canada. 2020b. « Près des trois quarts des entreprises s'attendent à ce que leur nombre d'employés reste le même au cours des trois prochains mois », *Le Quotidien*, 13 novembre, produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201113/dq201113a-fra.htm>.

